

Des êtres sensibles

Les animaux possèdent une existence à laquelle ils tiennent. Comme nous, ils ressentent une multitude de sensations et d'émotions. Ils ont des désirs, et devraient avoir le droit de vivre leur vie dans de bonnes conditions. Les animaux « de ferme » représentent à eux seuls 99% des animaux « domestiques ».

Frustration des besoins sociaux

La plupart d'entre eux sont enfermés par dizaines de milliers dans d'immenses hangars : tous naissent, grandissent et sont abattus en même temps. Impossible de nouer des relations normales de groupe.

Comportements limités

Étendre les ailes, gratter, creuser, se dresser, fouiner, ronger, explorer... la liste des comportements entravés est longue, surtout en élevage hors sol sans accès à l'extérieur. Les animaux sont condamnés à l'immobilité, à l'ennui, et à subir les agressions de congénères entassés dans le même univers carcéral.

Mutilés pour cohabiter

Dès le début de leur vie, des mutilations à vif sont pratiquées pour « adapter » les animaux à l'enfermement et à la surpopulation des élevages ou au goût des consommateurs : époinçage des becs, dégriffage des pattes, coupe des queues, rognage des dents, écornage, castration.

Abattre à la chaîne

Les méthodes d'abattage ont beau évoluer, tuer à la chaîne des milliers d'animaux sans les faire souffrir est impossible. À l'abattoir, le stress, la peur et la douleur se côtoient. Et quand bien même ils seraient tués sans souffrance, quel droit avons-nous de leur ôter la vie pour le simple plaisir de les manger ?

Tranquillement, chaque jour, l'indifférence rend possible la mise à mort de 3 millions d'animaux.



Sont tués chaque année en France

- 700 millions de poulets de chair
- 85 millions de canards
- 60 millions de lapins
- 40 millions de poules pondeuses
- 25 millions de porcs
- 6 millions d'ovins et caprins
- 5 millions de bovins
- des milliards de poissons

Ensemble,
faisons en sorte que notre société
change son regard et son comportement
envers les animaux.



L214 ?

L214 agit plus particulièrement dans le domaine des animaux d'élevage, par des campagnes ciblées, tout en incitant à une réflexion plus large sur la condition animale.

Campagnes ciblées

- L'association constitue des dossiers solidement documentés : enquêtes sur le terrain, étude des publications scientifiques et professionnelles, analyse des textes réglementaires.
- Sur cette base, des actions sont menées en direction du public, des entreprises et des institutions.
- L214 coopère avec de nombreuses associations locales, nationales ou étrangères.
- Chaque campagne est une occasion de soulever le débat sur la place accordée aux animaux dans notre société.

Informier et donner à voir

L214 a réalisé de nombreuses images diffusées sur de grandes chaînes montrant notamment l'élevage intensif des lapins et le gavage industriel des canards. L214 publie des informations sur son site Internet, édite des vidéos, des tracts, des brochures. L'objectif : dévoiler la réalité des élevages et des abattoirs.

Consommation responsable

L214 encourage les consommateurs à adopter une attitude d'achat responsable, au mieux en se passant de produits d'origine animale, au minimum en réduisant leur consommation de tels produits et en refusant ceux issus des élevages intensifs.

Vers une civilisation sensibiliste

Le changement passe aussi par l'évolution de nos valeurs et institutions collectives. Les animaux doivent être mieux protégés par la loi. L214 soutient les initiatives allant dans ce sens.

L214 souhaite que notre société en arrive à reconnaître que les animaux ne sont pas des biens à notre disposition, et ne permette plus qu'ils soient utilisés comme tels. Ils sont eux aussi des habitants de cette planète et leurs intérêts méritent considération.

Soutenir L214 !

Du gavage des canards au broyage des poussins, en passant par la castration à vif des porcelets, de nombreuses pratiques ont de quoi soulever l'indignation.

L214 s'est engagée aux côtés des animaux afin de faire reculer leurs souffrances.

L214 puise ses forces dans l'engagement de ses membres et sympathisants.

**Merci de nous aider
à agir pour les animaux.**

Je deviens **membre adhérent**

- au tarif bienfaiteur de 80 €
- au tarif normal de 25 €
- au tarif réduit de 12 €

Je participe par un **don de** _____ €

66% de votre don est déductible de vos impôts, dans la limite de 20% de vos revenus. Par exemple, si vous faites un don de 100 €, vous pouvez déduire 66 € de vos impôts.

Je souhaite recevoir un reçu fiscal.

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Pays : _____

Courriel : _____

Je m'abonne à la lettre d'information électronique

Paiement par chèque à l'ordre de L214
Carte bancaire ou virement sur www.L214.com
L214 - B.P. 96 - 69672 Bron cedex - France
www.L214.com - contact@L214.com

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant. Ces informations ne seront pas transmises à des tiers. Ne pas jeter sur la voie publique.



Ouvrons les yeux
sur des pratiques généralisées et routinières :
des millions d'animaux
en sont victimes chaque jour.



É t h i q u e

L214
A n i m a u x

association
de protection animale

« Tout animal étant un être sensible... »

Art. L214-1 du Code rural



www.stopgavage.com
www.L214.com